

# CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 18 décembre 2009

---

Commission n° 77 - Désignations - Voeux - Motions

## DECISION N° 77/01

OBJET : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le code des Marchés Publics, notamment dans ses articles 22 à 25,

Vu la délibération n° 0/02 en date du 4 avril 2008,

Vu le résultat du scrutin par lequel il a été procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'offres,

### DECIDE

Article 1 : que la délibération n° 0/02 en date du 4 avril 2008 établissant la composition de la Commission d'appel d'offres et des Jurys est abrogée.

Article 2 : que la composition de la Commission d'appel d'offres et des jurys s'établit de la façon suivante :

Titulaires :

- Mme. Danièle QUERCI
- M. Jacky LAPLACE
- M. Didier TURBA
- Mme Paule NOURY
- M. Dominique SATIAT

Suppléants :

- M. Bernard CORNEILLE
- M. André AUBERT
- M. Léo AÏELLO
- Mme Laurence PICARD
- M. Bernard RODIER

LE PRESIDENT,



